



# L'ÉCHO DE PEIXOTTO

Le journal de l'Association pour la Sauvegarde du groupe scolaire Joliot-Curie de Talence

Num.1  
Oct. 1998

- Sécurité des abords du groupe scolaire
- Préservation de la qualité de l'environnement
- Sauvegarde et restauration du patrimoine



## ÉDITORIAL

Par ce premier numéro de l'« Écho de Peixotto », l'ASJCT entame sa deuxième année d'une existence déjà mouvementée. En donnant son avis favorable à la « restructuration » de l'école maternelle (voir ci-contre), le commissaire enquêteur a, en fait, autorisé la destruction de la plus vieille école laïque de Talence, et son remplacement par un savant mélange de routes, parkings, et résidences.

On ne reviendra pas sur le simplisme (à moins qu'il ne s'agisse plutôt de calculs bien matérialistes) qui consiste à vouloir décréter un centre-ville en y implantant des résidences et des voies de circulation automobile. On ne peut cependant que s'étonner d'un jugement qui, au nom de ce centre-ville, déclare « incongrue » la présence d'une école de style 1900 dans son périmètre, tout en y maintenant la perception voisine, de style identique : « Contribuables, votre argent nous intéresse, mais pas vos enfants ».

Suite aux actions de l'ASJCT (voir également ci-contre), la municipalité a pris conscience de la volonté de la majorité des parents d'élèves du groupe scolaire de conserver à l'école maternelle son cadre et son cachet actuels. Lors du conseil municipal du 3 juillet 1998, M. le Maire a (un peu aidé par les événements) pris acte de cette volonté, et émis pour la première fois l'idée que l'école puisse être rénovée sur son site actuel, tout en évoquant d'autres possibilités pour ne pas trop s'engager : reconstruction sur place (comment ?), destruction-déplacement, réaffectation des bâtiments à d'autres usages. C'est également à cette occasion qu'il a évoqué le mot magique de « concertation », tant galvaudé de nos jours. Nous jugerons sur pièces. Parce que l'année qui commence sera déterminante pour la sauvegarde de l'école maternelle et de la qualité de son cadre, j'encourage tous les (grands-)parents d'élèves et sympathisants à nous rejoindre en adhérant à l'association et en soutenant nos actions. À l'heure où l'on demande aux parents de s'impliquer dans l'école de leurs enfants, cet engagement est un acte citoyen.

François Pellegrini  
président de l'ASJCT.

## LE GRAND EMBALLAGE



Surprise, lundi 29 juin, à l'école maternelle Joliot-Curie de Talence : à la place de l'école trônait un chantier factice avec panneaux de signalisation et ruban rouge et blanc.

L'association pour la sauvegarde de l'école Joliot-Curie avait emballé les bâtiments de la maternelle de papier et de dessins d'enfants : 300 mètres de papier blanc, 150 mètres de rubans de chantier, pour attirer une nouvelle fois l'attention de la municipalité sur l'importance de conserver et de restaurer cette école. Les nombreux panneaux pastiches évoquaient la démolition de l'école et la construc-

tion d'une voie à double sens qui, dans les projets du maire de Talence, devrait constituer dans l'avenir un axe majeur de circulation dans l'agglomération. Les slogans étaient très explicites : « Sauvons notre école ! », « Non à la route ! », « Casse pas mon école ! », « Non au béton ! »...

Tôt ce lundi matin, les parents d'élèves s'étaient mis au travail sous un ciel bleu et rempli de montgolfières. De bons auspices, pour cette manifestation engagée mais bon enfant.

À 8h30, l'emballage était terminé et les médias, avertis de

l'événement, ont pu constater l'engagement et la détermination des membres de l'association. À 8h45, le maire, informé plus tardivement, est arrivé devant l'école, manifestement très énervé.

Tandis qu'un groupe d'employés municipaux arrachait, sur ses ordres, l'emballage et les dessins des enfants, M. Cazabonne a donné de la voix. Devant la caméra de M6 et le micro de Radio France Bordeaux Gironde, il s'est plaint de ne pas avoir été prévenu, a soutenu que rien n'était décidé quant au sort de cette école, et que la concertation avec tous les membres de la communauté

éducative était toujours d'actualité. Ces déclarations ont été accueillies avec beaucoup de prudence par les parents.

Pendant que certains parents tentaient d'avoir des précisions sur les projets de la municipalité et de faire entendre une nouvelle fois raison au maire, d'autres récupéraient dans le camion-benne les dessins et panneaux arrachés.

En cette veille de vacances scolaires, l'association a montré que les parents restaient mobilisés et vigilants et qu'ils comptaient bien refaire parler d'eux à la rentrée.



Avant d'entrer en classe, les enfants du groupe scolaire assistent à l'arrachage de leurs dessins par les employés municipaux.

## ENQUÊTE PUBLIQUE : INCONGRUE, L'ÉCOLE ?

« *J'émet un avis favorable à la restructuration de l'école maternelle.* » Dans le long énoncé de ses conclusions à l'enquête publique (voir page 2), madame le commissaire enquêteur répugne à prononcer le mot de « destruction ». C'est pourtant bien ce qu'elle préconise, ignorant superbement les 125 observations contre la destruction de l'école, les 29 observations globalement contre la Z.A.C. et les 81 observations contre la voie.

Dans la balance, 198 avis s'expriment globalement pour le projet Z.A.C. Centre ville (dont seulement 6 pour la destruction de l'école) et 1 avis pour la voie. Des avis dont madame le commissaire n'a pas semblé remarquer que bon nombre, le plus souvent quelques lignes peu argumentées,

soigneusement recopiés, se répétaient à l'identique d'une observation à l'autre. Ni leur étonnante diversité géographique, comme s'il fut évident qu'aux quatre coins du département, on se soit senti farouchement concerné par l'aménagement urbain de Talence.

Car malgré la participation record des Talençais (et principalement des parents d'élève du groupe scolaire) et son caractère imprévu causant un défaut de registre durant plus d'une demi-journée, madame le commissaire a jugé que l'enquête s'était déroulée sans incident. Elle a, certes, reconnu que le panneau de photos affiché par la mairie sur les lieux de l'enquête montrait « l'école sous un jour misérable ». Mais elle n'a pas pour

autant conclu que ce grotesque montage pouvait être source de désinformation.

Il faut dire que pour arriver à ses fins, madame le commissaire ne craint pas les contradictions, en justifiant sa décision par la valorisation du « centre historique de Talence », et tant pis si c'est au prix de la destruction de sa première école, ou en « considérant » que les enfants de la nouvelle école maternelle seront préservés du bruit et de la pollution par l'école primaire (sic), et tant pis pour les enfants du primaire avec vue sur la voie nouvelle.

Il faut dire aussi que madame le commissaire est très sûre de son jugement personnel, en « Considérant que l'école ne fait pas partie du patrimoine architectural de Talence » au mépris des 125 avis de Talençais contraires à celui-ci, ou encore que « la notion d'espace donnée par de hauts plafonds est une appréciation d'adulte, car on peut se demander si les tous petits, Gullivers égarés, ne sont pas écrasés par cette sensation », avis personnel à mettre, là encore,

en balance avec les avis contraires des parents.

Elle ne redoute pas les contre-vérités lorsqu'elle justifie l'inadéquation de l'école actuelle par « l'obligation de construire une salle de classe supplémentaire pour les enfants du centre ville » alors qu'elle comporte déjà une classe supplémentaire utilisée pour les leçons de musique.

Et la liste de ces fantaisies serait longue, mais la place manque.

Heureusement que madame le commissaire sait aussi fait preuve d'humour lorsqu'elle nous confie que : « si elle n'a pas été insensible au charme de cette vieille école [...] elle a du tenir compte de [...] l'incongruité de l'école actuelle dans le futur centre ville ».

L'incongruité de la première école publique de Talence, dans un futur centre ville dont l'emplacement a été retenu en vertu de son caractère historique... L'argument peut sembler curieux. Mais faisons confiance à madame le commissaire, en matière d'incongruité, elle semble savoir de quoi elle parle !

### DANS CE NUMÉRO :

• **Page 1** : L'analyse de l'enquête publique. Le reportage sur l'emballage de l'école maternelle.

• **Page 2** : Historique du projet Z.A.C. et de la « concertation ». Le tracé de la route.

Ont participé à ce numéro : Saad Berrada, Giuliana Bianchi, Achille Braquelaire, Christine Cazeaux, Gérard Clabé, Graziella Danguy, Georges Delobe, Myriam Desainte-Catherine, Michel Dusselier, Delphine Luçon, François Pellegrini, Fabienne Perrier